CENTRE ATLAS
DOMICILIATION D'ENTREPRISE

DOMICILIATION D'ENTREPRISE *Tarifs 2025*

Adresse de domiciliation : 24 Avenue du Prado 13006 Marseille

Numéro d'Agrément Préfectoral de Domiciliation d'Entreprise: 2024/AEDFJ/13/12

- Contrat conclu à distance: signature électronique - Paiement sécurisé
- Courrier traité quotidiennement

1 - Mise à disposition du courrier dans notre centre :

PAIEMENT MENSUEL	PAIEMENT SEMESTRIEL	PAIEMENT ANNUEL
39€ HT / mois	**32€ HT / mois** Paiements de 192 € HT	**28€ HT / mois** Paiements de 336 € HT

Notification par e-mail quand vous recevez du courrier

2 - Envoi postal hebdomadaire :

PAIEMENT MENSUEL	PAIEMENT SEMESTRIEL	PAIEMENT ANNUEL
39€ HT / mois	**32€ HT / mois** Paiements de 192 € HT	**28€ HT / mois** Paiements de 336 € HT

+ Frais postaux

3- Envoi du courrier numérisé par mail :

PAIEMENT MENSUEL	PAIEMENT SEMESTRIEL	PAIEMENT ANNUEL
54€ HT / mois	**49€ HT / mois** Paiement de 294 € HT	**42€ HT / mois** Paiement de 504 € HT

4 - Envoi numérisé + envoi postal:

PAIEMENT MENSUEL	PAIEMENT SEMESTRIEL	PAIEMENT ANNUEL
59€ HT / mois	**54€ HT / mois** Paiement de 324 € HT	**49€ HT / mois** Paiement de 588 € HT

+ Frais postaux

5 - Mise à disposition sur espace web :

PAIEMENT MENSUEL	PAIEMENT SEMESTRIEL	PAIEMENT ANNUEL
54€ HT / mois	**49€ HT / mois** Paiement de 294 € HT	**42€ HT / mois** Paiement de 504 € HT

Frais postaux : 3,50€ ou 5,50€ par envoi, en fonction du volume

Option SMS : + 4€ HT / mois : notification par SMS lors de la réception de recommandés et de colis.

CENTRE ATLAS
DOMICILIATION D'ENTREPRISE

DOMICILIATION D'ENTREPRISE

Durée des contrats:

3 mois minimum (minimum légal),

Dépôt de garantie:

2 mois de redevance HT pour les paiements par virement.
Prélèvement automatique SEPA sans dépôt de garantie.

Les documents nécessaires pour établir un contrat de domiciliation:

1/ Copie pièce d'identité du gérant (+ celui des actionnaires de plus de 25 % de parts).
2/ N° de tél et mail du gérant (+ celui des actionnaires de plus de 25 % de parts).
3/ Justificatif de domicile du gérant (+ celui des actionnaires de plus de 25 % de parts).
4/ Statuts de l'entreprise ou projet de statuts.
5/ ATTESTATION N°1 : Attestation indiquant le lieu où se trouvent les documents comptables de l'entreprise. (Pièce jointe)
6/ ATTESTATION N°2 : Pouvoir autorisant à prendre le courrier. (Pièce jointe)
7/ Attestation d'assurance civile PRO.
8/ Extrait Kbis de l'entreprise.

Dans le cas d'une création d'entreprise, les documents 7 et 8 vous sont demandés plus tard, une fois l'entreprise immatriculée

Dans le cadre d'une création, vous avez besoin du contrat et de l'attestation de domiciliation signés, pour ouvrir le compte en banque et pour immatriculer l'entreprise.
Le mieux, c'est donc de faire démarrer le contrat de domiciliation juste avant la date à laquelle vous allez ouvrir le compte en banque et immatriculer l'entreprise au greffe.
Nous pouvons effectuer l'ensemble des démarches pour la création de votre entreprise (sur devis).

CENTRE ATLAS - 24 Avenue du Prado (Entrée 1 – Etage 3) - 13006 Marseille
Tél : 04 88 60 20 00 - Fax : 04 88 60 53 81 - Mail : contact@centreatlas.com
SARL au capital de 50 000 € - SIRET : 833 233 802 000 10 - APE 6820B - TVA : FR69833233802